

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## REVISION ALLEGEE N° 1 DU PLU DE LA COMMUNE DE JUMEAUX

Par arrêté n° AT-2025-007, le Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Agglo Pays d'Issoire (API) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Jumeaux. L'enquête se déroulera dans la mairie de Jumeaux ainsi qu'à l'Agglo Pays d'Issoire, 20 rue de la Liberté à Issoire (63500), siège de l'enquête :

**Du 2 juin 2025 à 9h00 au 2 juillet 2025 à 16h00**

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Jumeaux, soumis à évaluation environnementale, le bilan de la concertation, l'avis des personnes publiques associées, la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Le dossier sera consultable en version papier et de façon numérique aux jours et aux heures d'ouverture de la mairie de Jumeaux ainsi que ceux de l'Agglo Pays d'Issoire.

Mairie de Jumeaux	Agglo Pays d'Issoire
Le Lundi : de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00	Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Du Mardi au Mercredi : de 08h00 à 12h00	
Le Jeudi : de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00	
Le Vendredi : de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00	

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6108>

Un poste informatique sera mis à disposition du public au siège de l'Agglo Pays d'Issoire, sis 20 rue de la Liberté, 63500 Issoire aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations qui pourraient être faites sur ledit projet seront consignées sur des registres ouverts à cet effet dans la mairie de Jumeaux et à l'API, ou adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Enquête publique relative à la révision allégée du PLU de Jumeaux, Agglo Pays d'Issoire, 20 rue de la Liberté, 63500 Issoire ou par mail à l'adresse suivante : [enquete-publique-6108@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6108@registre-dematerialise.fr)

Les observations transmises par voie électronique seront publiées dans les meilleurs délais sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/6108> et donc visible par tous.

Les courriers et courriels doivent impérativement parvenir au plus tard le 2 juillet 2025 à 16h00, heure de clôture de l'enquête publique.

Monsieur Jean-Claude VIRIOT, a été désigné commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures suivants :

- Le lundi 2 juin à la mairie de Jumeaux de 9h00 à 12h00
- Le Mardi 17 juin à la mairie de Jumeaux de 8h00 à 11h00
- Le Mercredi 2 juillet à l'Agglo Pays d'Issoire de 14h00 à 16h00

A l'issue de l'enquête, dans un délai d'un mois, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an en Mairie de Jumeaux, à la direction de l'Aménagement du Territoire de l'Agglo Pays d'Issoire et sur son site Internet à l'adresse suivante : [www.capissoire.fr](http://www.capissoire.fr).

Le projet éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, sera approuvé par délibération du conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du service Planification de l'Agglo Pays d'Issoire, ([20 rue de la Liberté 63500 ISSOIRE - Tél. 04 73 55 90 48](mailto:20.rue.de.la.liberte.63500.issuire@agglo-pays-d-issoire.fr)).

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## REVISION ALLEGEE N° 1 DU PLU DE LA COMMUNE DE JUMEAUX

Par arrêté n° AT-2025-007, le Vice-Président de la Communauté d'Agglomération Agglo Pays d'Issoire (API) a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Jumeaux. L'enquête se déroulera dans la mairie de Jumeaux ainsi qu'à l'Agglo Pays d'Issoire, 20 rue de la Liberté à Issoire (63500), siège de l'enquête :

**Du 2 juin 2025 à 9h00 au 2 juillet 2025 à 16h00**

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend le projet de révision allégée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Jumeaux, soumis à évaluation environnementale, le bilan de la concertation, l'avis des personnes publiques associées, la mention des textes qui régissent l'enquête publique en cause et l'indication de la façon dont elle s'insère dans la procédure administrative.

Le dossier sera consultable en version papier et de façon numérique aux jours et aux heures d'ouverture de la mairie de Jumeaux ainsi que ceux de l'Agglo Pays d'Issoire.

Mairie de Jumeaux	Agglo Pays d'Issoire
Le Lundi : de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00	Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
Du Mardi au Mercredi : de 08h00 à 12h00	
Le Jeudi : de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00	
Le Vendredi : de 08h00 à 12h00 de 14h00 à 16h00	

Pendant la durée de l'enquête publique, un site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé auquel le public peut transmettre ses contributions et propositions directement est ouvert à l'adresse internet suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/6108>

Un poste informatique sera mis à disposition du public au siège de l'Agglo Pays d'Issoire, sis 20 rue de la Liberté, 63500 Issoire aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Les observations qui pourraient être faites sur ledit projet seront consignées sur des registres ouverts à cet effet dans la mairie de Jumeaux et à l'API, ou adressées par correspondance au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur, Enquête publique relative à la révision allégée du PLU de Jumeaux, Agglo Pays d'Issoire, 20 rue de la Liberté, 63500 Issoire ou par mail à l'adresse suivante : [enquete-publique-6108@registre-dematerialise.fr](mailto:enquete-publique-6108@registre-dematerialise.fr)

Les observations transmises par voie électronique seront publiées dans les meilleurs délais sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/6108> et donc visible par tous.

Les courriers et courriels doivent impérativement parvenir au plus tard le 2 juillet 2025 à 16h00, heure de clôture de l'enquête publique.

Monsieur Jean-Claude VIRIOT, a été désigné commissaire enquêteur par Madame la Présidente du Tribunal administratif de Clermont-Ferrand.

Le commissaire-enquêteur se tiendra à la disposition du public, aux jours et heures suivants :

- Le lundi 2 juin à la mairie de Jumeaux de 9h00 à 12h00
- Le Mardi 17 juin à la mairie de Jumeaux de 8h00 à 11h00
- Le Mercredi 2 juillet à l'Agglo Pays d'Issoire de 14h00 à 16h00

A l'issue de l'enquête, dans un délai d'un mois, le rapport et les conclusions motivées du commissaire-enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an en Mairie de Jumeaux, à la direction de l'Aménagement du Territoire de l'Agglo Pays d'Issoire et sur son site Internet à l'adresse suivante : [www.capissoire.fr](http://www.capissoire.fr).

Le projet éventuellement modifié pour tenir compte des résultats de l'enquête publique et des avis des personnes publiques associées, sera approuvé par délibération du conseil communautaire de l'Agglo Pays d'Issoire.

Toute information relative à l'organisation de l'enquête publique peut être demandée auprès du service Planification de l'Agglo Pays d'Issoire, ([20 rue de la Liberté 63500 ISSOIRE - Tél. 04 73 55 90 48](mailto:20.rue.de.la.liberte.63500.issuire@agglo-pays-d-issoire.fr)).

